



CEDRIG
Light

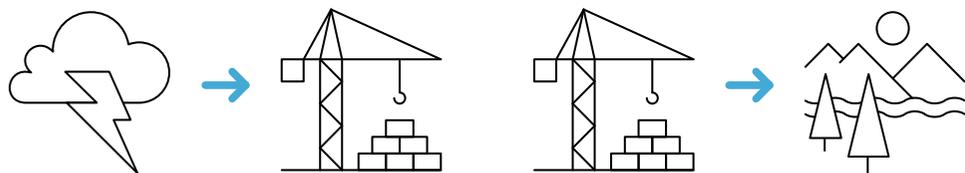
ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE RAPIDE

Lignes Directrices Pour l'Intégration du Climat, de l'Environnement
et de la Réduction des Risques de Catastrophe (CEDRIG)

Introduction

But : L'évaluation préliminaire rapide des risques et des impacts (CEDRIG Light) fait office de premier filtre pour évaluer si une stratégie, un programme ou un projet (désignés ci-dessous par « activité ») sont potentiellement exposés à des risques liés aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement ou à des aléas naturels. Le module CEDRIG Light vise également à déterminer si une activité peut entraîner des effets néfastes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) ou l'environnement, ou si elle peut provoquer de nouveaux risques ou accentuer certains déjà existants.

Cet examen permet de déterminer s'il est recommandé ou non de procéder à une évaluation détaillée (CEDRIG stratégique ou CEDRIG opérationnel).



Perspective des Risques

Perspective des Impacts

Comment : Le module CEDRIG Light est conçu pour être réalisé de manière directe et rapide. Il peut être mené en disposant de connaissances minimales sur les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et les aléas naturels.

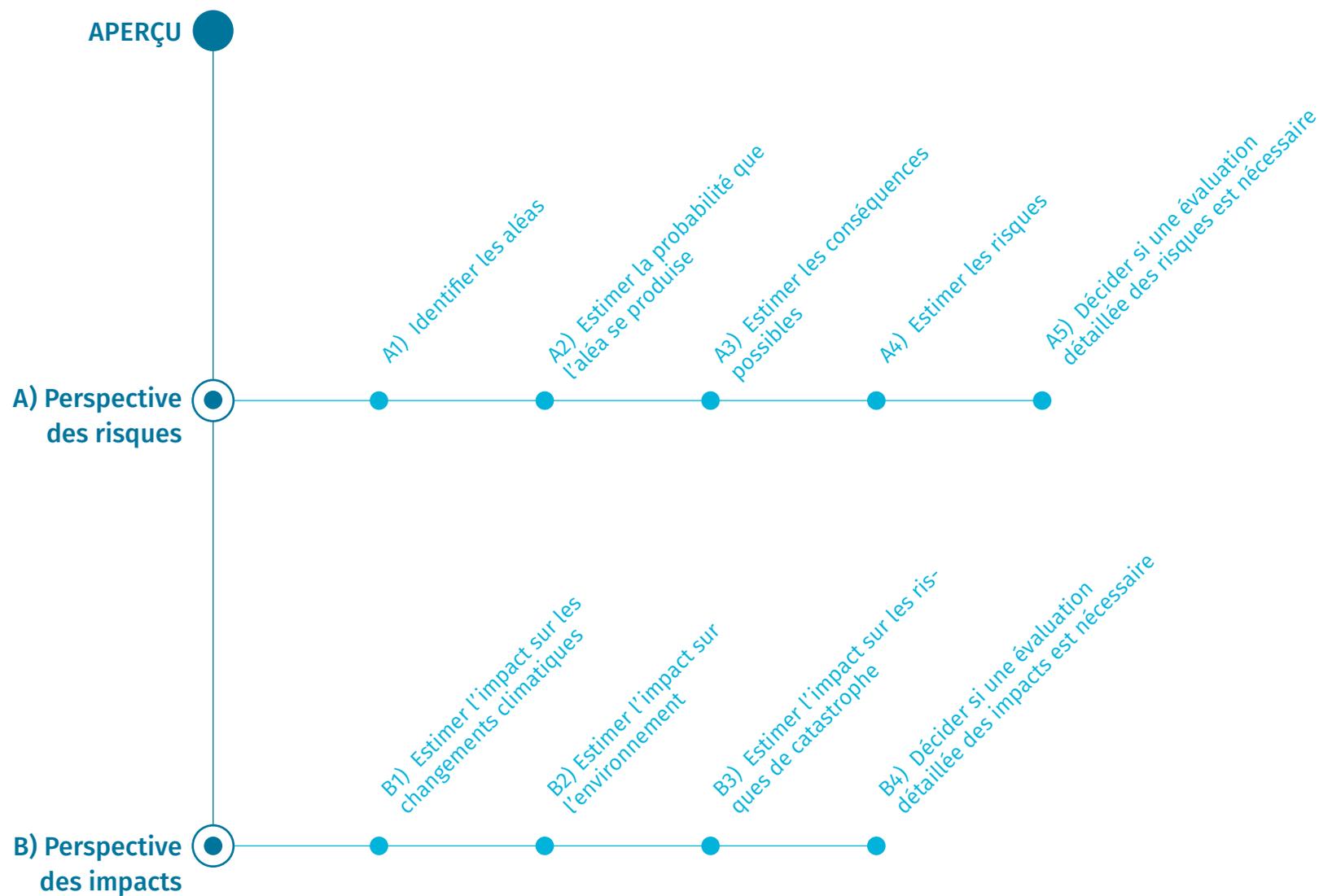
Ce qui est nécessaire : Il est possible de réaliser le module CEDRIG Light sans avoir accès à des données ou informations détaillées. Il est nécessaire de disposer d'un document ou d'une version provisoire exposant les principales composantes de l'activité. Il s'agit, dans l'idéal, d'un cadre logique.

Qui : Le module CEDRIG Light peut être réalisé individuellement (par exemple, par un chef ou chargé de projet) ou par un petit groupe.

Quand : Dans l'idéal, le module CEDRIG Light est effectué au tout début du processus de planification d'une activité. Il peut également être utilisé au moment de la mise en œuvre d'une activité pour en évaluer la sensibilité aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement et aux aléas naturels.

Durée : Une heure maximum.

Résultat : Il offre une vue d'ensemble permettant de déterminer s'il est nécessaire ou non de mener une évaluation détaillée. Si cela est le cas, vous serez dirigé soit vers le module CEDRIG stratégique (pour un programme ou une stratégie), soit vers le module CEDRIG opérationnel (pour un projet).



Aperçu

Informations Générales

Titre de l'activité (stratégie / programme / projet)

Objectif général

Pays / Région

Budget

Veillez préciser le montant des ressources affectées au financement du projet / du programme / de la stratégie. Veillez préciser la monnaie utilisée.

Durée de l'activité

Description et Termes clés

Description (5 lignes maximum)

Veillez fournir ici une brève description de l'activité. Précisez ses principales composantes, en suivant le cadre logique s'il est disponible (objectifs, résultats, activités).

Termes clés (10 maximum)

Veillez indiquer quelques termes clés pour décrire l'activité, tels que les secteurs d'intervention (agriculture et sécurité alimentaire, santé, eau et assainissement, éducation, gestion des ressources naturelles, foresterie, préservation de la biodiversité, développement rural, développement urbain, tourisme, énergie, construction, transports, infrastructure) et/ou les milieux écologiques (milieux arides/semi-arides, toundra, écosystèmes montagneux, forêts tropicales/subtropicales, forêts primaires, petites îles, régions côtières, lacs/lagons, deltas, plaines inondables, cônes alluviaux, tourbières).

Les termes clés aideront les autres membres de la communauté CEDRIG à tirer des enseignements à partir d'applications similaires.

A) CEDRIG Light - Perspective des risques

La première partie du module CEDRIG Light s'effectue en accomplissant les étapes A1 à A5. Cette évaluation se fonde sur un examen rapide des aléas et de leurs conséquences en tant que facteurs importants de risques de catastrophe.

Étape A1 – Identifier les aléas

Tâche : Examinez, pour chaque aléa de la liste, s'il est présent dans les zones où se déroule votre activité (oui, non, pas sûr).

Vous pouvez vous référer, entre autres, aux liens suivants :

- Think Hazard, pour un aperçu rapide des aléas naturels <http://thinkhazard.org/>
- GFDRR Profils de pays en fonction des aléas naturels et climatiques http://sdwebx.worldbank.org/climateportalb/home.cfm?page=country_profile
- Rapports nationaux sur l'environnement et rapports nationaux soumis aux conventions environnementales, ex.
 - pour la Convention sur la diversité biologique <https://www.cbd.int/countries/>
 - pour la Convention sur le climat http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/submitted_natcom/items/653.php

Étape A2 – Estimer la probabilité que l'aléa se produise (ou son étendue)

Tâche : En vous appuyant sur des tendances passées et futures, estimez la probabilité que chaque aléa identifié se produise: peu probable, probable, très probable. La probabilité peut être catégorisée comme « peu probable » (l'aléa se produit une fois dans une vie, soit tous les 80 à 100 ans), « probable » (une fois par génération, soit tous les 20 à 30 ans) et « très probable » (à quelques années d'intervalle, soit tous les 10 ans au moins).

Dans le cas d'une dégradation progressive potentielle, comme la pollution des sols, la déforestation ou la désertification, la probabilité renvoie à l'étendue: peu étendu = peu probable, moyennement étendu = probable, étendu = très probable.

Étape A3– Estimer les conséquences possibles

Tâche : Expliquez brièvement comment les composantes de l'activité pourraient être concernées par les aléas identifiés (étape A1) et précisez la gravité des conséquences pour l'activité (peu nuisible, nuisible ou extrêmement nuisible).

Un même aléa peut toucher différentes composantes de l'activité. Les conséquences possibles pourraient correspondre à des habitations légèrement endommagées (peu nuisible), très endommagées (nuisible) ou détruites (extrêmement nuisible); à des récoltes légèrement touchées (peu nuisible), très touchées (nuisible) ou détruites (extrêmement nuisible); à des routes barrées pendant quelques heures (peu nuisible), quelques jours (nuisible), plusieurs semaines ou davantage (extrêmement nuisible).

Categorization des risques :

	Peu nuisible	Nuisible	Très nuisible
Très probable	●	●	●
Probable	●	●	●
Peu probable	●	●	●

● Risque faible ● Risque moyen ● Risque élevé

Étape A4 – Estimer les risques

Tâche : Les risques sont une combinaison de probabilité (étape A2) et de conséquences (étape A3). Estimez l'importance (élevée, moyenne, faible) des risques qui pourraient compromettre l'aboutissement de l'activité à l'aide de la matrice ci-dessous.

Veillez noter que les modules CEDRIG opérationnel et CEDRIG stratégique sont menés en faisant une analyse approfondie des facteurs de risque, incluant l'aléa, l'exposition, la vulnérabilité et la capacité à réagir.

Étape A5 – Décider si une évaluation des risques détaillée est nécessaire

Tâche : En vous fondant sur l'estimation des risques (étape A4), décidez s'il est nécessaire de mener une évaluation des risques détaillée.

Il n'est pas nécessaire de procéder à une évaluation des risques détaillée si tous les risques sont faibles (en vert). Il faut mener une évaluation des risques détaillée lorsqu'au moins un risque est élevé (en rouge) ou au moins deux risques sont moyens (en jaune).

Lorsque les effets ne sont pas clairement perçus (par exemple, lorsqu'on coche plusieurs fois la case « pas sûr » au moment de définir les aléas à l'étape A1 ou si vous avez des difficultés à définir les conséquences à l'étape A3), il peut être conseillé de réaliser une évaluation détaillée.

ALÉAS NATURELS (HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUES ET GÉOLOGIQUES)						
Étape A1			Étape A2	Étape A3	Étape A4	
Aléas	Oui	Pas sûr	Non	Probabilité	Conséquences	Importance du risque
Vagues de chaleur						
Froids extrêmes						
Fortes neiges						
Averses de grêle						
Sécheresses						
Tempêtes, tornades et/ou ouragans, vents forts, tempêtes de sable						
Éruptions volcaniques						

Étape A1			Étape A2	Étape A3	Étape A4	
Aléas	Oui	Pas sûr	Non	Probabilité	Conséquences	Importance du risque
Tremblements de terre						
Tsunamis						
Coulées de boue, glissements de terrain						
Avalanches de pierres, de neige, de glace						
Inondations						
Laves torrentielles (mélange d'eau et de matériaux solides)						
Feux de forêt						
Autres : veuillez préciser						

ALÉAS DÛS À LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT						
Étape A1			Étape A2		Étape A3	Étape A4
Aléas	Oui	Pas sûr	Non	Probabilité	Conséquences	Importance du risque
Désertification						
Déforestation						
Dégradation (terres, sols, écosystèmes, biodiversité)						
Pollution du sol						
Salinisation						
Pollution de l'eau (en surface et souterraine)						
Pollution de l'air						

Étape A1				Étape A2	Étape A3	Étape A4
Aléas	Oui	Pas sûr	Non	Probabilité	Conséquences	Importance du risque
Nuisibles et épidémies						
Dangers chimiques (pesticides, produits chimiques)						
Autres : veuillez préciser						

ALÉAS DÛS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (ET À LA VARIABILITÉ DU CLIMAT)

Étape A1				Étape A2	Étape A3	Étape A4
Aléas	Oui	Pas sûr	Non	Probabilité	Conséquences	Importance du risque
Tendances générales à l'augmentation ou à la diminution des températures moyennes						
Tendance générale à l'augmentation ou à la baisse des moyennes de précipitations						

Étape A1				Étape A2	Étape A3	Étape A4
Aléas	Oui	Pas sûr	Non	Probabilité	Conséquences	Importance du risque
Changements dans la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes (ex : vagues de froid ou de chaleur, inondations, sécheresses, tempêtes, ouragans, cyclones).						
Modifications des saisons						
Élévation du niveau de la mer et augmentation de l'érosion côtière						
Accélération des processus de désertification et d'érosion des sols						
Autres : veuillez préciser						

Étape A5 – Décider si une évaluation des risques détaillée est nécessaire

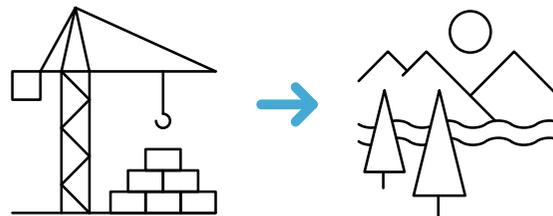
 OUI

 NON

B) CEDRIG Light - Perspective des impacts

La seconde partie du module CEDRIG Light s'effectue en suivant les étapes B1 à B4. Cette évaluation se fonde sur un examen rapide des effets négatifs potentiels provoqués par la mise en œuvre des composantes de l'activité. Il est important de garder à l'esprit que les effets négatifs potentiels peuvent perdurer au-delà de la période de l'activité, et il faut donc tenir compte de la durée de vie totale de chaque composante.

Grâce à une évaluation préliminaire rapide, il est possible d'aboutir à une estimation générale de l'impact potentiellement négatif de l'activité sur les émissions de GES et l'environnement, ainsi que sur la création de risques de catastrophe ou leur accentuation. L'estimation est ensuite utilisée pour décider si une évaluation détaillée devrait être menée en suivant les modules CEDRIG stratégique ou CEDRIG opérationnel.



Perspective des impacts

Étape B1 – Estimer l'impact sur les changements climatiques

Tâche : Identifiez les composantes de l'activité (pendant et après la période de l'activité) qui pourraient entraîner un impact négatif sur les changements climatiques, en augmentant les émissions de GES ou en diminuant les puits de carbone.

Exemples d'augmentation des émissions de GES : transports, production et consommation énergétiques (ex : chauffage, climatisation, construction) ou production de méthane (ex : processus de digestion des bovins et d'autres ruminants ou utilisation de fumier).

Exemples de diminution des puits de carbone : déforestation ou changements dans l'utilisation des terres et la couverture végétale.

Étape B2 – Estimer l'impact sur l'environnement

Tâche : Pour chaque milieu environnemental, définissez les composantes de l'activité (pendant et après la période de l'activité) qui pourraient avoir un impact négatif et expliquez-en les raisons.

Exemples d'impact négatif sur l'eau : Effets des infrastructures sur les régimes naturels de l'eau ; pollution de l'eau provoquée par des pesticides ou des produits chimiques ; sédimentation des réservoirs ; pollution de l'eau et modification des ressources d'eau souterraines ; épuisement des ressources en eau.

Exemples d'impact négatif sur l'air : Émissions de polluants atmosphériques provoquées par les autobus, les voitures, les avions, les bateaux, les trains, etc. ; émissions de polluants atmosphériques provoquées par la génération et la distribution d'énergie (ex : générateur au diesel) ; émissions de polluants atmosphériques provoquées par le chauffage et la construction des bâtiments.

Exemples d'impact négatif sur les écosystèmes : Infrastructures qui ont un impact sur les écosystèmes (ex : nouvelles routes d'accès) en interférant sur la vie sauvage, la migration et les déplacements ; sélection de variétés ou d'espèces à haut rendement, conduisant à une perte de la biodiversité.

Exemples d'impact négatif sur les sols : Infrastructures qui ont un impact sur les sols ; pollution des sols provoquée par des pesticides ou des produits chimiques ; dégradation des sols, désertification, érosion et acidification ; transformation microbienne des engrais azotés dans les sols.

Étape B3 – Estimer l'impact sur les risques de catastrophe

Tâche : Identifiez les composantes de l'activité (pendant et après la période de l'activité) qui pourraient créer de nouveaux risques ou en accentuer certains déjà existants. La création par l'activité de nouveaux risques ou l'accentuation de certains déjà existants peuvent découler du déplacement vers une zone à risques (augmentation de l'exposition aux risques de catastrophe) ou de la modification des caractéristiques des aléas (plus intenses, plus fréquents) ou d'une vulnérabilité accrue face à un aléa.

Exemple d'impact négatif sur l'exposition : La construction d'une infrastructure de transport dans des zones à risques pourrait conduire à une mauvaise adaptation; de nouvelles routes pourraient être résistantes aux intempéries, même en tenant compte des futures conditions climatiques, mais elles pourraient encourager de nouveaux établissements humains dans des zones fortement exposées à certains risques climatiques (ex : zones côtières vulnérables face à l'élévation du niveau de la mer).

Exemple d'impact négatif sur les caractéristiques des catastrophes : Dans le cadre du développement rural, la construction d'un canal pour prévenir les risques d'inondation en amont, limitant son rôle à celui d'une zone tampon, peut provoquer des inondations en aval.

Il est possible d'améliorer la croissance économique grâce à une agriculture plus productive, à une meilleure production industrielle et à de meilleurs services personnalisés en milieu urbain grâce à une amélioration de l'approvisionnement en eau. Cependant, une extraction des eaux souterraines excédant les capacités de recharge pourrait accentuer les risques de sécheresses futures.

Le développement de nouvelles zones d'irrigation pourrait augmenter le risque de glissement de terrain.

Exemple d'impact sur la vulnérabilité : Lorsqu'on accroît la productivité agricole afin d'augmenter les revenus des populations rurales pauvres et de créer de nouveaux emplois, certaines cultures peuvent être très productives mais peu résistantes aux sécheresses, ainsi qu'à d'autres événements imprévus.

Étape B4 – Décider si une évaluation des impacts détaillée est nécessaire

Tâche : En vous appuyant sur l'estimation des impacts (étapes B1, B2 et B3), décidez s'il est nécessaire de mener une évaluation détaillée afin d'obtenir une meilleure estimation des impacts et de définir des mesures correctives si nécessaire.

Il n'est pas nécessaire de procéder à une évaluation détaillée des impacts si les composantes de l'activité n'ont aucun impact négatif potentiel identifié. Il faut réaliser une évaluation des impacts si au moins l'une des composantes de l'activité pourrait entraîner un impact négatif significatif.

Veillez noter qu'en cas de doute sur les effets d'une activité, il est recommandé de procéder à une évaluation détaillée.

Étape B1 — Estimer l'impact sur les changements climatiques

Composantes de l'activité <i>(ex : construction de routes)</i>	Impact sur les changements climatiques <i>(ex : davantage d'émissions de GES à cause de l'augmentation de la circulation automobile)</i>

Étape B2 — Estimer l'impact sur l'environnement

Milieu environnemental	Composante de l'activité	Impact sur l'environnement
Eau		
Air		
Écosystèmes		
Sol		

Étape B3 – Estimer l'impact sur les risques de catastrophe

Composante de l'activité	Nouveau risque ou risque accentué

Étape B4 – Décider si une évaluation des impacts détaillée est nécessaire OUI NON